

## CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DE COUBERT

**A.E.B.** Agent(e) d'Entretien du Bâtiment

### ✦ POSITION DANS LA FILIÈRE DU BÂTIMENT



### ✦ PRÉSENTATION DU MÉTIER

L'agent d'entretien du bâtiment assure l'entretien technique et le dépannage sur l'ensemble des éléments composant un bâtiment, à l'exclusion des éléments techniques spécifiques (ascenseurs, climatisation, chauffage, etc...) et de la structure. Son activité va du dépannage simple au réaménagement complet d'un local. Son champ d'intervention peut être élargi, notamment en ce qui concerne les espaces verts et la petite maçonnerie.

Il travaille seul ou en équipe, à partir de consignes écrites ou orales, dans le cadre d'une procédure d'interventions définie tout en respectant les consignes de sécurité.

#### Intitulés des postes et codes ROME

Emploi métier de rattachement suivant nomenclature **ROME**

#### **I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux**

Agent / Agente d'entretien des bâtiments et espaces collectifs  
Agent / Agente d'entretien des collectivités  
Agent / Agente d'entretien des installations d'infrastructures  
Agent / Agente d'entretien du bâtiment  
Agent / Agente d'entretien travaux à domicile  
Agent / Agente de maintenance des bâtiments  
Agent d'entretien maintenance polyvalent /  
Agente d'entretien maintenance polyvalente en collectivité Factotum

#### Lieux d'exercice de l'emploi

Entreprises générales du bâtiment - Administrations et collectivités.  
Syndics de copropriétés - Hôtellerie-Centres de vacances.  
Complexes sportifs - Services d'urbanisme.  
Construction de pavillons - Centres commerciaux.

### Conditions générales d'exercices

Ces emplois nécessitent un investissement personnel, de la résistance physique. Ils peuvent comporter quelques fois des horaires hebdomadaires variables et aussi impliquer de travailler le samedi voire le dimanche et jours fériés.

L'Agent d'Entretien peut évoluer vers des fonctions d'encadrement au sein du service d'entretien voire des fonctions plus administratives (gestion d'intervenants extérieurs, achats, programmation de travaux, etc...)

### ✦ CAPACITÉ D'ACCUEIL ET ENTRÉES

26 places (**A**grément **D**irection **R**égionale des **E**ntreprises, de la **C**oncurrence, de la **C**onsumation, du **T**ravail et de l'**E**mloi « DIRECCTE »)  
2 entrées par an.

### ✦ DURÉE DE LA FORMATION

15 mois soit 2056 heures dont 420 heures en entreprise soit 12 semaines.  
Le temps de formation hebdomadaire est de 30 h en « Préparatoire » et de 32 h en « Qualifiant », du lundi 10h00 au vendredi 13h00.

### ✦ ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

#### Contre-indications médicales :

Les altérations de l'appareil locomoteur peuvent limiter l'accès à l'emploi. Toutefois, sur ce métier, les postures sont variées et non répétitives. Les contraintes de poste sont variables d'un secteur à l'autre (Mairie, Entreprises du bâtiment, hôtellerie...).

## ✦ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le bénéficiaire doit disposer de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé et d'une décision d'orientation validée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.).

## ✦ PÉDAGOGIE

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire sera capable :

- d'assurer l'entretien et la maintenance des éléments constitutifs d'un bâtiment ou d'un ensemble.
- d'effectuer l'aménagement et la restructuration de locaux hors intervention sur structure et équipements techniques particuliers.
- de suivre et de gérer des opérations périodiques d'entretien et d'approvisionnement.
- de développer le sens de l'autonomie, de l'organisation, nécessaires à l'exercice de ce métier.
- d'être en phase avec l'approche ergonomique au poste de travail visé (Formation au port de charge).

### Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques privilégient des mises en situation professionnelle, à travers des travaux concrets à l'atelier et sur le site même, tout au long du parcours de formation, les supports pédagogiques sont adaptés à chaque situation. La pédagogie s'appuie sur la dynamique de groupe, ce qui favorise le développement des compétences personnelles, le respect des autres, la confiance en soi et l'autonomie.

### Moyens pédagogiques

Une salle de cours, une salle informatique, des ateliers, un centre de ressources.

## Intervenants (Formateurs pour Adultes Handicapés)

2 Formateurs en Préparatoire

1 Formateur référent métier 1 Formateur en Français

1 Formateur en Informatique

## ✦ CONCEPTEUR / DIFFUSEUR DE LA FORMATION

Conception : Ministère chargé de l'emploi et Réadaptation Professionnelle de Coubert

Diffusion : Réadaptation Professionnelle de Coubert

## ✦ VALIDATION DU TITRE

Les compétences sont évaluées par les formateurs, lors des évaluations passées en cours de formation, étapes obligatoires pour la présentation du bénéficiaire au titre professionnel.

En fin de parcours, l'ensemble des compétences est évalué par un jury de professionnels, lors de « l'Epreuve de Synthèse ». Si cette validation est confirmée par « l'Entretien de Synthèse » qui suit, le bénéficiaire obtient son Titre Professionnel. Sinon, chaque activité validée donne lieu à l'obtention d'un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP).

## ✦ PERSONNES À CONTACTER

Secrétariat de formation :

☎ 01.64.42.28.03 - 📠 : 01.64.42.28.11

**Mail : [coubert.rp@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:coubert.rp@ugecam.assurance-maladie.fr)**

## Contenu de la formation

### PRÉPARATOIRE

**360 h soit**

**12 semaines.**

Cette période a pour objectif de remobiliser les capacités intellectuelles et cognitives du bénéficiaire qui actualise, complète, renforce ses acquis. Les apprentissages portent sur les éléments de base de calculs et de français, le raisonnement logique, la communication et l'identification des potentiels forts. Il affine son projet de reclassement grâce à des enquêtes auprès des professionnels et une période de stage en entreprise. Il réalise une soutenance à l'issue du préparatoire.

### QUALIFIANT

**1696 h soit**

**53 semaines.**

**ACTIVITE 1 :** REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'ENVELOPPE INTERIEURE D'UN BATIMENT

**ACTIVITE 2 :** REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE MONOPHASEE D'UN BATIMENT

**ACTIVITE 3 :** REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENTS SUR L'INSTALLATION SANITAIRE D'UN BATIMENT

**ACTIVITE 4 :** REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE FINITION A L'INTERIEUR D'UN BATIMENT